

La Clinique en bref

Édition 2024-2025



L'itinérance dans le quartier

Avoir des services à la Clinique

**L'implication à la Clinique : une place pour
tout le monde**

**Le Carrefour d'éducation populaire et la Clinique :
ensemble pour des communications claires en santé**

Et bien plus!

Scan here for
English version



Table des matières

3 **Mot du CA**

4 **Obtenir des services à la Clinique : mode d'emploi**
Comment avoir des services à la Clinique, même si on n'y a pas de médecin de famille.

6 **Suivre ce qui se passe à la Clinique**
Liste des outils utilisés par la Clinique pour communiquer avec la population du quartier.

7 **Des nouvelles du Comité des usagers**
Quelques infos sur les activités du Comité.

8 **Les espaces d'implication de la Clinique : une place pour tout le monde**
Il existe plusieurs façons de contribuer au modèle citoyen et communautaire de votre Clinique.

10 **Ton voisin qui couche dehors**
L'itinérance est une réalité de plus en plus visible dans le quartier. Portrait de la situation.

12 **Le groupe militant de la Clinique**
Présentation des divers dossiers du Comité de lutte en santé.

14 **Le Carrefour et la Clinique : ensemble pour des communications claires en santé**
La Clinique travaille à améliorer l'accès à ses services avec l'aide des participant·e·s en alpha du Carrefour d'éducation populaire.

15 **Une collaboration avec le Club Pop pour les familles Olo du quartier**
La Clinique s'est associée avec le Club Populaire des consommateurs pour un projet spécial en nutrition.

La Clinique en bref est une publication de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles pour ses membres.

Rédaction : les auteurs et autrices mentionné·e·s

Édition et mise en page : Céline Bianchi

Révision : Martial Mainguy et Margot Silvestro

Photo en couverture : Céline Bianchi

Décembre 2024

Mot du CA

PAR PIERRE RILEY

Président

Depuis le 1er décembre dernier, Santé Québec a officiellement pris sa place dans le paysage de la santé et des services sociaux de la province. Ainsi, cette nouvelle agence devient l'employeur unique de près de 330 000 employé·e·s des établissements publics du réseau de la santé, ce qui semble confirmer une volonté de centralisation de tout le réseau.

Sachez que la Clinique n'est pas concernée par cette fusion et reste autonome et indépendante. Son statut particulier n'est aucunement remis en question, et les employé·e·s et les membres de la Clinique ne sont nullement affecté·e·s par cette nouvelle structure.

Toutefois, les impacts réels de la nouvelle loi sur le terrain restent à clarifier pour la Clinique et l'ensemble de ses services. Soyez assuré·e·s que nous continuerons de militer pour un système de santé décentralisé, local, démocratique et universellement accessible.

C'est ici que la participation citoyenne, qui est au coeur de notre modèle depuis sa fondation, prend toute son importance. Ce sont nos centaines de membres qui donnent à la Clinique la légitimité et la force dont elle a besoin pour défendre son modèle lorsque nécessaire. La Clinique soutient les initiatives du comité de lutte en santé, et est en train de clarifier ses espaces de participation et remettre sur pied le comité des membres. Plus que jamais, il nous semble essentiel de développer une communauté plus résiliente, prête à faire face aux immenses défis, présents et futurs, qui nous guettent.

Le conseil d'administration 2024-2025

De gauche à droite : Louise Chapados, Isabelle Marcotte, Marie-Yves-Rose Lemy (secrétaire), Émilie Corbeil, Denis Charron, Marie-Chantal Vincent, Pierre Riley (président), Martial Mainguy (directeur général de la Clinique), Gilles Gagné (employé administrateur).

Photo : Céline Bianchi

La planification stratégique 2023-2026, qui définit nos grandes orientations, nous aide à maintenir le cap vers notre vision communautaire. A mi-chemin de réalisation de cette planification, nous souhaitons revenir sur certaines de nos priorités, la principale étant l'amélioration de l'accès aux services de la Clinique. Très conscients des différents enjeux, nous travaillons activement à rendre nos processus plus inclusifs et proches de nos usager·ère·s. L'accès équitable fait partie de notre ADN et nous portons une attention particulière, en collaboration avec nos partenaires communautaires, aux personnes vivant en situation d'itinérance afin qu'elles aient un accès rapide aux services de soins et sociaux dont elles ont besoin.

Par ailleurs, nous débutons en ce mois de décembre un grand chantier dont l'objectif est d'améliorer les communications avec la Clinique, notamment pour faciliter la prise de rendez-vous. Ce projet sera mené en partenariat avec une usagère de la Clinique nous ayant témoigné ses difficultés d'accès.

Pour terminer, le conseil d'administration tient à remercier sincèrement l'ensemble des employé·e·s et médecins de la Clinique qui s'engagent quotidiennement à réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs communes. Les changements récents au contexte politique, l'austérité annoncée pour le réseau de la santé et des services sociaux, amènent leurs lots de questionnements et de tensions. Continuons de croire en la force de notre modèle unique basé sur la solidarité de tout un quartier!



Obtenir des services à la Clinique, mode d'emploi

PAR CÉLINE BIANCHI

Agente de communication

Pas loin de 3000 résident·e·s de Pointe-Saint-Charles ont la chance d'avoir un ou une médecin de famille à la Clinique communautaire. Mais saviez-vous qu'il y a tout plein de services à la Clinique qui sont accessibles aux résident·e·s du quartier qui n'ont pas de médecin de famille? Voici un aperçu des points d'accès aux services de la Clinique.



Photo : Clinique communautaire de PSC

LE SANS RENDEZ-VOUS MÉDICAL

Si vous avez besoin de voir un ou une médecin rapidement pour un problème de santé non-urgent, vous pouvez toujours passer par notre Sans rendez-vous médical.

Pour accéder à ce service

Téléphonez et laissez un message au **514 937-9251, poste 7200** aux moments suivants :

- Lundi à 11h pour une consultation lundi après-midi
- Lundi à 18h30 pour une consultation mardi matin
- Mercredi à 18h30 pour une consultation jeudi matin

Il est très important de téléphoner à l'heure exacte, car le nombre de places disponibles est limité.

Si la Clinique ne vous rappelle pas, c'est qu'il n'y a plus de place. Vous devrez alors soit rappeler à la prochaine plage horaire du

Sans rendez-vous, soit essayer de prendre rendez-vous dans une autre clinique.

Vous trouverez une liste des autres cliniques du Sud-Ouest à l'adresse :

<https://tinyurl.com/Autres-cliniques>

Notez que le Sans rendez-vous médical n'est pas disponible les jours fériés.

L'ACCUEIL PSYCHOSOCIAL

Vous vivez un moment difficile? Vous avez besoin de parler? Vous avez besoin d'aide? Vous avez besoin de services de soutien à domicile? Contactez l'accueil psychosocial, avec ou sans rendez-vous. Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux pourront vous aider ou vous guider vers les ressources qu'il vous faut.

Pour joindre l'accueil psychosocial

Téléphonez au **514 937-9251, poste 7500** ou passez en personne au 500 avenue Ash
Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

LES SERVICES INFIRMIERS

Les infirmières et infirmiers de la Clinique peuvent toujours évaluer votre condition et vous diriger vers la ressource la plus appropriée. Ils et elles peuvent aussi, entre autre, changer des pansements, administrer des vaccins, nettoyer des blessures, traiter des brûlures ou détecter des infections urinaires.

Comment accéder à ce service

Téléphonez au **514 937-9251 poste 7213**

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

Veillez noter que les services infirmiers sont présentement en délestage. Consultez la section Nouvelles du site Web de la Clinique pour savoir quand les services seront de retour à la normale. Nous vous remercions de votre compréhension.

LA CLINIQUE JEUNESSE

Les jeunes de 12 à 24 ans peuvent venir à la Clinique pour leurs problèmes physiques ou psychosociaux.

Pour accéder à ce service

Téléphonez au **514 937-9251, poste 6260**

**Clinique jeunesse sans rendez-vous :
tous les mercredis de 16h30 à 19h30
au 500 avenue Ash. Passez nous voir!**

LES SERVICES DE SAGE-FEMME

Les sages-femmes de la Clinique font des suivis complets du début de la grossesse jusqu'à six semaines postnatales pour la mère et le bébé. Elles prescrivent tous les tests et analyses nécessaires durant le suivi. L'accouchement peut se faire à l'hôpital ou à domicile.

Comment accéder à ce service

Téléphonez au **514 937-9251, poste 6258**

ou passez à la Clinique au 1955 rue du Centre
Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

LA CLINIQUE DE SANTÉ DES FEMMES

La Clinique offre des services de santé gynécologique par une médecin omnipraticienne pour les problèmes ponctuels non-urgents. Ces services sont offerts à toutes les femmes de Pointe-Saint-Charles qui ont besoin d'une consultation médicale pour un problème gynécologique, de contraception ou de ménopause. Sur rendez-vous seulement.

Comment accéder à ce service

Téléphonez au **514 937-9251, poste 7302**
pour prendre rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00

AUTRES SERVICES

Derrière les portes de la Clinique ou ailleurs dans le quartier, une multitude d'équipes sont là pour aider les citoyens et citoyennes de Pointe-Saint-Charles à s'occuper de leur santé, faire de la prévention et défendre leurs droits. Ces services sont accessibles sur référence ou dans des milieux particuliers.

- **Soutien à domicile**

Contactez l'accueil psychosocial pour faire une demande au 514 937-9251, poste 7500

Soins infirmiers, psychosociaux et d'aide à domicile | soins palliatifs et de fin de vie | ergothérapie | nutrition

- **Services multidisciplinaires**

Ergothérapie | orthophonie | psychologie | psychoéducation | hygiène dentaire

- **Services en milieu scolaire**

Hygiène dentaire | promotion et prévention | services de santé | suivi psychosocial

- **Développement communautaire**

Soutien aux projets citoyens | organisation collective

Suivre ce qui se passe à la Clinique

PAR CÉLINE BIANCHI

Agente de communication

Que l'on soit en famille, entre collègues ou entre amis, la communication est un défi constant. En plus de bien choisir ses mots, il faut trouver la meilleure manière de transmettre son message afin de bien se faire comprendre. À la Clinique, nous avons toujours plein d'informations à partager avec la population de Pointe-Saint-Charles, et choisir le meilleur canal par lequel faire passer nos messages peut représenter tout un casse-tête. Voici un aperçu des principaux outils de communication utilisés à la Clinique en 2024, pour celles et ceux qui souhaitent suivre de près ce qui s'y passe.

LA CYBERLETTRE

La meilleure façon d'avoir des nouvelles fraîches de la Clinique est de s'abonner à *Signes Cliniques : l'infolettre pour les membres de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles*. Elle est publiée environ deux fois par mois et on peut s'y abonner directement depuis la page d'accueil du site Web de la Clinique : ccpsc.qc.ca.

LE SITE WEB DE LA CLINIQUE

La page d'accueil du site Web de la Clinique comporte une section *Nouvelles* qui contient beaucoup d'informations au sujet des activités de la Clinique et des avis à la population. Consultez-la régulièrement!

www.ccpssc.qc.ca

RÉSEAUX SOCIAUX

La Clinique utilise aussi les réseaux sociaux pour faire circuler ses informations. N'hésitez pas à vous abonner à nos pages et partager nos publications!

Facebook : @CliniqueCommunautairePSC

Instagram : @cliniquecommunautairepsc

LinkedIn : Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

Bluesky : @cliniquepsc.bsky.social



Image : Freepik

SUPPORTS PHYSIQUES

La Clinique utilise aussi des outils de communication physiques pour transmettre des informations. Nos feuillets, dépliants, affiches, etc. peuvent se trouver aux accueils de la Clinique, ou dispersés dans le quartier, ou encore distribués à toutes les adresses de la Pointe, notamment pour la vaccination et l'assemblée générale annuelle.

LA CLINIQUE EN BREF

Le magazine que vous tenez entre les mains est un autre de nos outils de communication, dans lequel on y transmet des informations sur la Clinique et ses activités pour l'année en cours.

Des nouvelles du comité

PAR SIMON CARDINAL

Président

Le Comité des usagers a tenu son assemblée générale annuelle le 19 septembre dernier, et nous sommes heureux·ses d'annoncer qu'il s'agissait d'un événement productif et engageant. Plus de 20 personnes se sont jointes à nous pour échanger des idées et partager leurs réflexions sur divers sujets liés à la qualité des services offerts, aux préoccupations des usagers·ères et aux défis que certaines personnes peuvent rencontrer dans l'accès aux services médicaux. Deux nouvelles personnes ont été recrutées durant l'assemblée.

Un important point de discussion concernait les plans de la Clinique pour mettre à jour la rampe d'accès afin de garantir sa conformité avec les réglementations en vigueur. Le comité se réjouit que ce projet essentiel soit en cours. Nous continuerons de suivre les progrès et de participer activement aux discussions pertinentes pour garantir les meilleurs résultats pour tous les usagers·ères.

Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour rappeler à tou·te·s que le Comité des usagers est à la recherche de nouveaux et nouvelles membres. C'est une excellente opportunité pour les personnes passionnées par l'amélioration des services et la défense des droits des usagers·ères de s'impliquer. Votre voix compte, et vos contributions peuvent faire une réelle différence pour améliorer la qualité des soins et l'accessibilité dans notre communauté.

Si vous êtes intéressé·e à rejoindre le comité ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Ensemble, nous pouvons travailler pour offrir une meilleure expérience à tous les usagers·ères des services de la Clinique.

Pour contacter le Comité des usagers :
info@cuccpsc.ca



Haltes allaitement 2025

QUAND?

Tous les 2^e et 4^e
mercredis du mois
de 13h15 à 15h30

OÙ?

Bibliothèque Saint-Charles
1050 rue d'Hibernia (3^eme étage)

Janvier	8 janvier 22 janvier
Février	12 février 26 février
Mars	12 mars 26 mars
Avril	9 avril 23 avril
Mai	14 mai 28 mai
Juin	11 juin 25 juin
Juillet	9 juillet 23 juillet
Août	13 août 27 août
Septembre	10 septembre 24 septembre
Octobre	8 octobre 22 octobre
Novembre	12 novembre 26 novembre
Décembre	10 décembre

Tél. : (514) 937-9251 #6212
lina_hu@ssss.gouv.qc.ca
ccpsc.qc.ca/allaitement

Les espaces d'implication de la Clinique : une place pour tout le monde

PAR CÉLINE BIANCHI ET ARIANE CARPENTIER

Agente de communication et organisatrice communautaire

S'impliquer à la Clinique est le meilleur moyen de préserver son caractère collectif et humain. Cela permet de s'assurer que la Clinique reste centrée sur les besoins et les multiples réalités du quartier. L'implication assure un partage des pouvoirs, permet de proposer un contre-discours et améliore la capacité d'agir des moins privilégiés, tout en offrant un espace de socialisation pour toutes et tous. Il existe plusieurs façons de contribuer au modèle citoyen et communautaire de votre Clinique. Et vous, quelle place souhaitez-vous prendre?



1 RESTER INFORMÉ · E ET S'IMPLIQUER DE TEMPS EN TEMPS

QUI?

Toute personne qui s'intéresse au projet de la Clinique et qui a envie de faire du bénévolat.

POURQUOI?

Recevoir l'infolettre mensuelle pour rester au courant, être bénévole lors d'événements ponctuels, aider à la préparation de l'assemblée générale annuelle, etc.



2 DEVENIR MEMBRE

QUI?

Toute personne qui habite à Pointe-Saint-Charles, a 18 ans ou plus et adhère à la mission et aux valeurs de la Clinique.

POURQUOI?

Participer à la vie démocratique de la Clinique, avoir le droit de vote lors des assemblées, avoir la possibilité de siéger sur le conseil d'administration.



S'IMPLIQUER AU COMITÉ DES USAGERS ET DES USAGÈRES

QUI?

Toute personne qui utilise les services de la Clinique.

POURQUOI?

Renseigner les usagers et les usagères sur leurs droits, les défendre, les accompagner, recueillir leurs commentaires sur la qualité des soins et services reçus à la Clinique.

IMPLICATION

Entre 4 et 8 rencontres par année.



S'IMPLIQUER COMME USAGER OU USAGÈRE PARTENAIRE

QUI?

Toute personne qui a reçu des soins et services de la Clinique.

POURQUOI?

Travailler en partenariat avec le personnel de la Clinique à des projets d'amélioration des soins et services, en apportant votre regard et votre expérience d'utilisateur ou d'utilisatrice.

IMPLICATION

De quelques jours à plusieurs mois, selon les projets.



S'IMPLIQUER AU COMITÉ DE LUTTE EN SANTÉ

QUI?

Tout citoyen ou citoyenne préoccupé·e par les enjeux de santé.

POURQUOI?

Défendre le droit à la santé et faire la promotion d'un système de santé public, universel et accessible.

IMPLICATION

Environ une rencontre par mois.



S'IMPLIQUER AU COMITÉ DES MEMBRES

La Clinique remet sur pied son comité de membres!

Le mandat du comité sera d'organiser la vie associative à la Clinique et mobiliser les citoyen·ne·s pour nos activités et événements (AGA, fête portes ouvertes, assemblées citoyennes, etc.).

Construisons ensemble une communauté qui s'engage pour la santé des générations futures!

POUR VOUS IMPLIQUER OU POUR PLUS D'INFORMATIONS :



514 937-9251, poste 7230



implication.psych@ssss.gouv.qc.ca



Ton voisin qui couche dehors

PAR MARGOT SILVESTRO

Organisatrice communautaire

La crise du logement frappe de plus en plus fort, envoyant de nombreuses personnes vulnérables à la rue. Le coût des logements augmente très rapidement—plus de 20% à Montréal dans les dernières années. Chaque 1er juillet, on voit de nombreux ménages avoir de plus en plus de difficulté à se trouver un logement adéquat. Le dernier dénombrement des personnes itinérantes en 2022 a recensé en une nuit 10 000 personnes qui dormaient dehors au Québec, dont la moitié à Montréal. On sait que ce chiffre est sous-estimé. Avec l'hiver à nos portes, il manque 800 lits d'urgence dans la métropole et les budgets pour en ouvrir d'autres sont insuffisants. Qu'en est-il dans notre quartier et que peut-on faire? Portrait de la situation.

Qui est dans la rue?

Le visage de l'itinérance est en train de changer. Le portrait typique a longtemps été celui d'un homme avec de légers enjeux de santé mentale. Mais avec l'inflation et la hausse du coût de la vie, de plus en plus d'ainé·e·s ou de familles se retrouvent sans logis. Les travailleur·euse·s à bas salaire qui peinent à joindre les deux bouts sont aussi plus présent·e·s. Ceux et celles qui réussissent à conserver leur logement vont faire appel aux banques alimentaires ; certaines personnes vivent dans leur voiture, tandis que d'autres quittent les refuges chaque matin pour aller travailler.

Les femmes sont aussi de plus en plus touchées par l'itinérance. Plusieurs d'entre elles vont demeurer dans des relations toxiques ou violentes par peur de se retrouver dans la rue. Notons que les refuges pour femmes sont moins nombreux que ceux pour hommes et ils débordent encore plus. Les femmes vivant dans la rue sont plus susceptibles de vivre de la violence—sexuelle ou autre—que les hommes.

Enfin, les personnes issues de l'immigration récente ainsi que les autochtones et les jeunes aux identités marginales sont des groupes sur-représentés dans la situation d'itinérance.

On remarque aussi plus de problèmes croisés liés aux enjeux de santé mentale et de dépendances aux drogues dures et de mauvaise qualité.

Dans notre quartier

Dans la Pointe, la situation s'est détériorée. Les personnes itinérantes ont tendance à demeurer dans le secteur où ils habitaient avant de se retrouver sans logis. Si bien qu'on voit dans le quartier plusieurs personnes qui ont été récemment évincées. D'autres vivent en très grande précarité de logement, pouvant dormir chez des ami·e·s ou de la famille à l'occasion, dans la rue à d'autres moments. Ils se tiennent proches des gens qu'ils connaissent et des services. Comme ces derniers ne vivent pas sur la voie publique, leur situation de grande précarité est invisibilisée.

Une augmentation du crime?

Au mois de septembre, le commandant du poste de police 15 qui dessert Pointe-Saint-Charles, m'a révélé que les signalements dans le quartier ne sont pas en hausse. Les réseaux sociaux semblent amplifier l'impression que le nombre d'actes criminels dans le quartier est en hausse, mais dans les faits, il n'y a pas eu d'augmentation significative des vols, agressions et autres signalements à la police dans la dernière année.

Cependant, il est clair qu'il y a plus de gens qui vivent dans les parcs, autour de la station de métro et sur le Canal de Lachine. Les gens se font des abris où ils le peuvent, et on peut voir que des tentes apparaissent ici et là.

Quoi faire?

Il est essentiel de se rappeler que l'itinérance est vraiment très rarement un choix. Il s'agit d'un enjeu systémique, un effet des inégalités sociales grandissantes.

La solidarité et l'entraide sont la meilleure solution. Parler avec les personnes, leur offrir un café, une couverture, un manteau, un repas, demeure la meilleure approche. Vous apprendrez ainsi à les connaître et à connaître leurs besoins.

Il y a peu de ressources pour personnes itinérantes dans le Sud-Ouest. La Maison Benoit Labre près du Marché Atwater est le seul centre de services local.

Si vous rencontrez un problème de cohabitation avec une personne itinérante qui s'impose sur votre terrain, vous pouvez contacter l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS) à n'importe quelle heure.

Pour plus d'informations ou pour signaler une situation non urgente, vous pouvez me contacter :

margot.silvestro.psch@ssss.gouv.qc.ca

Tél. : 514 937-9251, poste 7241

UN PROBLÈME? Qui appeler et quand?

3-1-1

- Situation non urgente liée à une personne en situation d'itinérance
- Seringue à la traîne
- Malpropreté sur le domaine public

TRAVAIL DE RUE / ACTION COMMUNAUTAIRE (TRAC)

Patrouille de rue du quartier

514 939-2122 ou info@letrac.org

- Signaler une personne qui semble être dans le besoin

ÉMMIS - 24/7

Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale

438 372-4387 ou emmis@montreal.ca

- Situation de conflit ou de détresse
- Offrir un soutien aux personnes en situation de vulnérabilité ou d'itinérance
- Préoccupation de cohabitation sociale

POSTE DE QUARTIER 15

Pour discuter avec un · e policier · ère
d'une situation urgente

514 237-0348 (patrouille à pied)

514 280-0414 (agent · e · s
sociocommunautaires)

9-1-1

- Situation où la santé et la sécurité d'une personne est compromise
- Si vous êtes témoin ou victime d'un acte criminel

Le groupe militant de la Clinique

PAR STÉPHANE DEFOY

Organisateur communautaire

Le comité de lutte en santé de la Clinique regroupe des citoyens et citoyennes, ainsi que des membres du conseil d'administration, qui défendent le droit à la santé et militent pour préserver un système de santé public, accessible et universel. Voici un aperçu des dossiers sur lesquels il travaille depuis quelques années, en plus des nouveaux dossiers qui ont été intégrés suite à une réflexion amorcée l'été dernier. Le comité de lutte en santé choisit ses batailles, privilégiant les luttes les plus susceptibles de mener à des résultats concrets qui pourront bénéficier aux usagers et usagères des services de santé de la province.

ACCÈS AUX SOINS BUCCODENTAIRES

Un dossier sur lequel le comité travaille depuis longtemps et qui reste d'actualité.

Nos demandes :

- Ultimement, intégrer la totalité des soins et services dentaires aux services couverts par le régime public d'assurance-maladie. Comme première étape, inclure la couverture complète (soins préventifs et curatifs) de tous les soins et services dentaires pour les personnes âgées de moins de 18 ans et pour les aîné·e·s de 65 ans et plus ;
- Comme pour les cliniques médicales publiques à gestion privée, établir un règlement qui oblige les cliniques dentaires à afficher leurs tarifs de soins dentaires courants de manière compréhensible pour la population ;
- Réinvestir en prévention pour les soins et services dentaires. Concrètement,

augmenter le nombre d'hygiénistes dentaires travaillant en CLSC. Cela permettra de faire plus de prévention auprès des enfants à l'école, mais aussi d'offrir des services de prévention auprès des aîné·e·s qui vivent en habitation collective.

ACCÈS AUX SOINS EN SANTÉ MENTALE

Un dossier sur lequel le comité a pris la décision de mettre l'accent sur la prévention.

Nos demandes :

- Mettre l'emphase sur la prévention en instaurant un programme national en milieu scolaire afin d'améliorer l'éducation auprès des jeunes en matière de santé mentale (cours d'éducation sentimentale, ateliers sur l'anxiété, la dépression, l'estime de soi, etc.).

Le Comité a choisi trois nouveaux dossiers dans lesquels il s'investit activement.

SOINS DE LA VUE

Nos demandes :

- Couverture complète par la RAMQ de tous les examens de la vue chez un·e optométriste, peu importe l'âge de la personne ;
- Mise en place d'un programme pour un remboursement complet ou partiel des montures à lunettes et lentilles pour les personnes à faible et moyen revenu n'ayant pas accès à des assurances.

AÎNÉ·E·S EN PERTE D'AUTONOMIE

Nos demandes :

- Pour les aîné·e·s qui ont un degré élevé de pertes auditives, couverture par la RAMQ pour l'achat de prothèses auditives pour les deux oreilles et non une seule, comme c'est le cas actuellement ;
- Dans le cadre du programme d'aides à la vie quotidienne et à la vie domestique, abolition du premier montant de 200\$ qui doit être défrayé par les aîné·e·s en perte d'autonomie admissibles au programme pour l'achat d'équipements indispensables à la réalisation de leurs activités quotidiennes ;

- Pour le même programme, augmentation du plafond de revenus bruts pour les personnes admissibles. Ce plafond n'a pas été indexé depuis plusieurs années. Pour un couple ou une personne seule, faire passer le plafond de 38 000\$ à 60 000\$.

ALLERS-RETOURS DES MÉDECINS ENTRE LE RÉGIME PUBLIC ET LE PRIVÉ

Nos demandes :

- Resserrement des règles qui permettent aux médecins de faire facilement des allers-retours entre le régime de santé public et le privé ;
- Plus spécifiquement, faire passer le délai pour se désaffilier de la RAMQ de un mois à huit mois. Étendre également le délai de 8 jours à 3 mois pour un médecin qui désire réintégrer le réseau public.

Nous sommes toujours prêt·e·s à accueillir de nouvelles personnes intéressées à se joindre au Comité de lutte en santé. Vous vous sentez interpellé·e par un ou plusieurs des enjeux de santé mentionnés ci-haut? N'hésitez pas à communiquer avec Stéphane Defoy à l'adresse :

stephane.defoy.psch@ssss.gouv.qc.ca

Ensemble, travaillons pour améliorer l'accès à des soins de santé qui répondent aux besoins de la population de Pointe-Saint-Charles!



Le Carrefour et la Clinique : ensemble pour des communications claires en santé

PAR CÉLINE BIANCHI

Agente de communication

La Clinique s'associe au Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles dans un projet pour améliorer les communications de la Clinique. Une importante collaboration qui vise à améliorer l'accès aux services de santé du quartier pour toutes et tous.

Depuis l'hiver 2024, une série d'ateliers de validation se déroulent au Carrefour, en présence de l'agente de communication de la Clinique. Au cours de ces rencontres, les participant·e·s en alphabétisation examinent les feuillets d'information distribués à la Clinique et valident s'ils sont clairs et bien compris. Comme des experts-conseil, ils et elles proposent des mots et des phrases plus simples, font des suggestions pour les visuels et disent franchement ce qu'ils et elles comprennent et ne comprennent pas.

Le projet est une initiative de la coalition *Communic'action*, qui rassemble plus d'une vingtaine de personnes et d'organismes communautaires. La coalition agit pour avoir de l'information claire en santé pour les personnes ayant un faible niveau de littératie. Dans le cadre du projet, plusieurs centres d'éducation populaire de la province ont été jumelés à des CIUSSS et des CISSS pour former des comités de validation.



Photo : Céline Bianchi

Pendant la pandémie de Covid-19, plusieurs travailleurs·euses de centres d'éducation populaire ont découvert qu'un nombre élevé de leur participant·e·s ne comprenaient pas les consignes émises par la santé publique. C'est à ce moment qu'est née l'idée d'un projet pour des communications claires en santé.

Environ une personne sur deux âgée de 16 à 65 ans a des difficultés de lecture et d'écriture au Québec. Cela veut dire qu'une personne sur deux peut avoir du mal à comprendre les informations médicales données par les professionnel·le·s de la santé. Un faible niveau de littératie peut avoir un impact direct sur la santé d'un usager ou d'une usagère. Les communications claires devraient donc être considérées comme un important outil de prévention.

Fidèle à sa mission, la Clinique est fière d'agir avec la communauté pour améliorer l'accès à ses services, pour tout le monde.

Une collaboration avec le Club pop pour les familles Olo du quartier

PAR LINA HU

Nutritionniste à l'équipe enfance-famille

Grâce à une subvention non-récurrente octroyée par la Fondation Olo pour réaliser des initiatives locales, la Clinique a mis en place quatre ateliers culinaires pour les familles Olo du quartier, en collaboration avec le Club populaire des consommateurs. Les mères qui ont participé aux ateliers ont toutes apprécié l'expérience de cuisiner ensemble des nouvelles recettes simples et nutritives. Et au-delà des notions culinaires, elles ont pu bénéficier de riches moments d'échange entre elles. Grâce à ces ateliers, plusieurs mères se sont même inscrites pour participer aux ateliers de cuisine offerts par le Club pop.

Fondé en 1991, la mission initiale du programme Olo était d'aider les femmes enceintes vivant dans un contexte de vulnérabilité à avoir accès à une offre d'aliments et de multivitamines prénatales dans le cadre d'un accompagnement nutritionnel pendant la grossesse. Notons que OLO est un acronyme pour « œufs, lait et oranges ».

Ce service préventif existe donc depuis plus de 30 ans et a aidé plus de 250 000 bébés à naître en meilleure santé partout au Québec. Le programme Olo est offert dans la plupart des CLSC du Québec, et la Clinique communautaire fait fièrement partie de cette communauté qui offre ce service aux familles du quartier.

Comment les femmes enceintes peuvent-elles accéder à ce service? Elles peuvent faire la demande pour le programme Olo via l'accueil psychosocial de la Clinique, et elles seront acheminées à la nutritionniste de l'équipe enfance-famille. Le suivi peut débuter vers la douzième semaine et se poursuit jusqu'à la fin de la grossesse.

À travers les années, la mission de la Fondation Olo s'est élargie pour inclure

un accompagnement vers des saines habitudes alimentaires. En 2014, l'initiative *1000 jours pour savourer la vie* a été lancée afin de soutenir les intervenant·e·s et encourager les parents à bien manger, cuisiner et manger en famille. Cette étape était le début du volet de l'accompagnement des familles en postnatal : 1000 jours voulant dire de la grossesse jusqu'à l'âge de 2 ans.

Depuis avril 2024, la Fondation a déployé une offre d'aliments Olo en postnatal pour concrétiser davantage le suivi Olo dans les 1000 premiers jours de vie des bébés. Les objectifs étant de soutenir le développement de saines habitudes alimentaires chez les familles Olo, et d'aider les parents à répondre aux besoins nutritionnels évolutifs de leurs tout-petits âgés entre 0-2 ans.

Dans cette première phase de déploiement, les coupons d'aliments offerts sont pour le tofu, le pain de blé entier, les céréales enrichies en fer et les purées de viande pour bébé. Les familles Olo peuvent alors bénéficier de ces coupons lors des sept rencontres proposées entre l'âge de 0 à 2 ans de leur enfant.



Grossesse et accouchement

Services de sage-femme

SERVICES OFFERTS

- Suivi complet du début de la grossesse jusqu'à 6 semaines après l'accouchement
- Prescription des tests nécessaires : échographies, analyses sanguines et urinaires, dépistage prénatal, tests pap, etc.
- Rencontres prénatales de groupe
- Accouchement à domicile ou à l'hôpital
- Visites à domicile après la naissance du bébé (jours 1, 3 et 5)
- Accompagnement pour l'allaitement

TÉLÉPHONEZ AU

514 937-9251 POSTE 6258



Clinique communautaire
de Pointe-Saint-Charles

1955 rue du Centre
Montréal, Québec H3K 2R4